

D 2022 28 03 029

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 28 Mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 22 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, H. GRANGE, J. DAZIN, P. GUINOT, V. KRYK, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, M. CHALENDAR

Absents : C. TOWNSEND, M. GRENIER,

Absents excusés: Michèle GALLET, M. LAPTEVA, J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING

Procurations : Michèle GALLET à M. GALLET, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

### 11. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Suite au récent recrutement effectué pour le poste de responsable des achats, il convient de supprimer les postes créés pour la nécessité du recrutement. L'agent recruté l'a été sur le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ; Il convient donc de supprimer les postes suivants :

- Un poste de rédacteur à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet

Suite aux avancements de grades de ce début d'année 2022, il convient de supprimer :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- un poste d'adjoint technique à temps complet

Suite à l'adaptation des effectifs avec la crise sanitaire :

- un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 8 heures hebdomadaire

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SUPPRIME** les postes suivants :

- Un poste de rédacteur à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet,
- Un poste d'adjoint technique à temps complet,
- Un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 8 heures hebdomadaire.



Accusé de réception en préfecture  
001-210102810-20220331-D20222803029-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2022  
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Fait à Ornex, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 1<sup>er</sup> avril 2022  
Affiché le : 1<sup>er</sup> avril 2022

Jean-François OBEZ  
MAIRE

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.